

REUNION BASSIN DOCUMENTALISTES PERPIGNAN SUD

23 novembre 2010

CDDP de Perpignan

Compte-rendu par Madeleine Raupp, Stéphanie Rieu , Claire Mateu et Béatrice Périn.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des collègues et mise à jour du tableau des documentalistes du bassin.
- Stages du bassin
- 2 thèmes de travail : -l'accompagnement de l' élève dans nos établissements,
- La liaison inter-établissement.
- Question et infos diverses : « Relève » de l'animatrice Béatrice Périn .

STAGES SOUHAITES :

Sur les 3 demandés, 2 ont été retenus :

- Politique d'acquisition à l'heure du numérique en cours d'élaboration avec l'IUFM de Perpignan, _
- Comment concevoir le volet culturel et l'intégrer au Projet d'établissement: à suivre en fonction du nombre de stagiaires inscrits, éventuellement le proposer aux collègues du bassin nord.

L'accompagnement de l'élève dans nos établissements

→Trois ateliers.

➤ **L'accompagnement en lycée.**

Après un tour de table au cours duquel chaque stagiaire a exposé la mise place de cet accompagnement dans son établissement, nous sommes arrivés au constat suivant :

les pratiques diffèrent d'un établissement à l'autre.

⇒*Sur la notion même* : l'accompagnement personnalisé n'est pas un accompagnement individuel, mais réalisé par petit groupes ou effectifs, parfois le groupe peut être l'équivalent d'une classe !

⇒*Sous quelle forme* :↳ donner des heures pour arranger un emploi du temps.

↳ En ce qui concerne le partenariat documentalistes/professeurs : peu de concertation et de réunions. L'implication des documentalistes est différente d'un

établissement à l'autre. Le nombre important de secondes (12 à 16) est un des facteurs de cette différence.

↳ Pas ou peu de réunions en amont et pas de réunion-bilan prévue en juin. Dans certains établissements : pas de conseil pédagogique. Dans d'autres, des réunions ont eu lieu en juin avec les professeurs intéressés. Mais à la rentrée de septembre, d'autres professeurs ont été impliqués dans cet AP, ce qui a bouleversé les projets de juin !

↳ Sous l'expérimentation, toutes les formes d'organisation et de contenu. Beaucoup d'enseignants le rattachent à la discipline.

↳ La mise en place a été difficile avec les grèves.

↳ La répartition des élèves est faite de manière arbitraire (par ordre alphabétique par exemple). Certains établissements ont mis en place un entretien personnalisé et une évaluation de cet entretien afin de faire une répartition cohérente.

↳ L'insertion de cet AP dans l'emploi du temps des élèves diffère d'un établissement à l'autre.

↳ Les professeurs, au lycée, ne savent pas travailler ensemble.

↳ Pas de formation du personnel, en particulier sur le partenariat « profs/docs » : un stage primordial pour les professeurs, travailler ensemble !

↳ Expérimentation sur l'organisation de cet AP : visite d'IPR EVS aux lycées Arago et J.Lurçat.

↳ Au lycée professionnel, il a été mis en place depuis quelques années.

⇒ *Propositions* : ↳ Formation pour les professeurs et autre personnel sur l'AP.

↳ Une véritable collaboration professeurs/documentalistes.

↳ Expliquer le projet à l'élève et aux familles.

↳ Dans le cadre du bassin, préparation d'un « outil AP » 2de (= un livret de compétences sur la recherche documentaire, BCDI et internet en prévision des TPE de 1ères, qui se baserait sur la liaison inter établissement et dans lequel on inclurait l'apprentissage du numérique). Ce qui permettrait une harmonisation entre les établissements.

↳ Partir d'une évaluation, d'un diagnostic avec les professeurs sur ces compétences documentaires en début d'année et prendre en AP les élèves qui ont besoin de l'AP en recherche documentaire.

➤ **L'accompagnement éducatif au collège.**

Après un tour de table de ce qui se fait dans les collèges, quelques constats :

⇒ *L'accompagnement éducatif* n'est pas effectué par les documentalistes car le taux de rémunération n'est pas le même que celui du collègue certifié de discipline.

⇒ *Le soutien culturel et au devoir* sont des missions qui font partie du travail des documentalistes.

⇒ *Sous quelle forme ?*

↳ Le soutien scolaire est mis en place souvent le soir de 16h à 18h, au CDI sans la présence du ou de la documentaliste par un assistant éducatif ou un professeur. Une collègue a refusé que celui-ci se fasse au CDI. Ce soutien se répartit par soir : un soir, les lettres et un autre soir, les maths. Problème de l'horaire : les élèves doivent être récupérés par les parents, donc ce sont les élèves de la commune du collège qui en profitent ! Un exemple : à l'EREA de Perpignan, ce soutien est mis en place dans l'emploi du temps des élèves.

↳ Les activités sportives et culturelles s'exercent pour la plupart durant la pause méridienne. Le ou la documentaliste y participe sur son temps de travail, donc pas de rémunération supplémentaire.

↳ Cet accompagnement éducatif n'est pas toujours inscrit dans le projet d'établissement. Il est rarement fait par les documentalistes, mais se déroule souvent dans le « lieu CDI »

↳ Groupe s de 8 élèves maximum, notamment en soutien.

↳ Proposer une aide gratuite aux élèves est positif. Mais au même moment la suppression de postes entraîne une baisse horaire et des collègues de discipline prennent alors des heures supplémentaires. Ils n'ont donc plus de temps pour cet accompagnement, d'où le refus de nombreux professeurs.

↳ Il faut éviter le phénomène de garderie, les parents inscrivent leurs enfants d'office et obligent ainsi ces derniers à en bénéficier. Mais ce soutien alourdit leur semaine de travail.

Nb : C'est la troisième année que cet accompagnement éducatif est mis en place, un souhait : une étude sur cet accompagnement serait à faire.

➤ **L'atelier PDMF : 3 points ont été évoqués au cours de cet atelier**

⇒ *Un outil, le web classeur de l'ONISEP*, toujours en expérimentation dans quelques académies dont celle de Bordeaux, dans certains établissements de notre académie. C'est une « brique » sur l'ENT dans laquelle trois entités peuvent avoir accès à l'information : l'élève, le professeur principal et les parents. Une inquiétude : des données extra scolaires sur les familles sont mises dans ce classeur ?

Une question, en attendant la généralisation de ce web classeur, ne pourrait-on pas « fabriqué » un système « rapprochant » dans nos établissements scolaires, avec **delicious (? orthographe)** par exemple pour que chaque élève puisse garder une « trace » ?

⇒ *Panorama* de ce qui est fait au collège auprès de l'élève en relation avec sa formation.

↳ En 6^{ème} et 5^{ème} : progression sur les métiers.

↳ En 4^{ème} peu de projets.

↳ En 3^{ème}, le projet est centré sur le projet personnel de l'élève avec un entretien particulier.

↳ Outils : -support numérique, le logiciel GPO, le site ONISEP,
-support papier, des brochures ou revues telles que « Zom », « Parcours »...

↳ La relation DOC/COPSY se fait surtout au niveau de l'aide à la fourniture de documentation et d'information.

NB : les informations ne sont pas toujours les mêmes selon le support (intéressant de faire la comparaison avec l'élève).

↳ Actions : faire venir un représentant d'un métier ou d'anciens élèves qui peuvent parler de leur parcours scolaire et de leur vie professionnelle sous forme de table ronde (ce qui se fait en 4^{ème} dans certains collèges). En 3^{ème} DP3 (?) dans un collège, présentation d'un métier sous la forme d'un diaporama réalisé par les élèves et évaluée par la documentaliste, simulation d'entretien d'embauche, entraînement à la prise de contact téléphonique pour trouver un stage. Objectif : mettre l'élève dans des situations concrètes.

⇒ Rôle de l'équipe sur ce programme.

↳ Un constat : le PDMF est plus facile à mettre en place quand une équipe est constituée. Le chef d'établissement donne une impulsion et formalise la constitution de l'équipe et la procédure. Il peut prévoir une ligne budgétaire spécifique à l'orientation qu'il proposera au conseil pédagogique.

↳ Elle peut prévoir des grilles d'entraînement à l'oral pour les élèves qui leur permettront de s'évaluer eux-mêmes ou entre eux.

A consulter : le vadémécum du PDMF de l'académie de Nantes sur éducol, la Brève des docs n°132 du 18/10/2010 (« Repère pour la mise en œuvre du parcours de formation à la culture de l'information », éducol).

⇒ Une question a été soulevée après la synthèse des ces trois ateliers, celle du référent culturel dans les établissements (en collège= « coordonateur art et culture ») qui est rémunéré.

↳ Sa mission fait partie de la nôtre naturellement. On parle de moins en moins de « fonctions » mais de « missions » qui peuvent être dispensées à d'autres personnes!

↳ Sa mission est en lien avec l'histoire des arts.

↳ Elle consiste à aider à la formalisation du volet culturel du projet d'établissement, à la réflexion sur la mise en place de l'histoire des arts et à travailler en lien entre collège et lycée.

La liaison inter établissement

Synthèse des ateliers.

Liaison collège/lycée	Liaison CM2/6ème
-----------------------	------------------

<p>-Peu.</p> <p>-Quand il y en a, c'est essentiellement autour : de l'orientation (exemple : « forums carrière », tables rondes avec d'anciens élèves des collèges sur leur parcours et leur entrée dans la vie active...), des « portes ouvertes » des lycées, d'actions spécifiques, par exemple des mini stages au lycée pour les élèves de 3^{ème}. d'un travail d'information sur certaines filières des lycées par une équipe de professeurs auprès des collèges.</p> <p>-Pas ou peu de liaison entre documentalistes par rapport à la recherche documentaire et BCDI.</p>	<p>-Autour de la lecture (Prix des incorruptibles, défi lecture, lecture à haute voix d'un texte, fabrication de marque- pages ...</p> <p>-Autour d'une demi-journée banalisée avec divers ateliers (au CDI, en sport...).</p> <p>-Autour d'une journée « Porte ouverte » avec des ateliers « chapotés » par des délégués élèves de 6^{ème}.</p> <p>-Dans deux collèges du privé, les élèves de CM2 viennent régulièrement au CDI par demi groupes. Ils apprennent à connaître son fonctionnement, BCDI et sont initiés à la recherche documentaire.</p> <p>-Dans certains collèges, cette liaison est inscrite dans le projet d'établissement.</p>
--	---

Quelques constats et problèmes.

- Constats : en collège, initiation systématique à BCDI et à Internet en 6^{ème}. Pour les autres niveaux, la formation est plus ponctuelle. Pour les gros collèges, le travail systématique est plus difficile. Problème de formation des professeurs.

- Problèmes des lycées professionnels et de certaines voies en lycée technologique.

Beaucoup de collégiens pensent que c'est une déchéance que d'aller en lycée professionnel d'où un souci de revalorisation de la voie professionnelle. Les élèves arrivent par défaut en lycée professionnel.

En lycée technologique, la voie « STI » souffre du même « ostracisme » que la voie professionnelle.

Les enseignants ne savent pas « vendre » ces voies !

Dans les lycées, les journées « porte ouverte » sont davantage tournées vers la communication extérieure, « démarche de se vendre ».

Propositions.

-Liaison CM2/6^{ème} : développer un partenariat avec la médiathèque de Perpignan, autour de la lecture, favoriser des rencontres d'auteurs par exemple.

-Liaison 3^{ème} 2de : même idée pour la lecture, la favoriser à travers des projets spécifiques sur l'environnement, sur l'eau par exemple, des visites de CDI de lycée par des élèves de 3^{ème}.

-Pour l'évaluation inter établissement :

à partir des compétences du socle commun, programmer la recherche documentaire de la 6^{ème} à la terminale(cf : « **Parcours de l'information et de la formation à la culture de l'information** » ?, PACIFI).

Formation des professeurs à BCDI.

Créer un « portfolio » pour les élèves de 3^{ème} avec les fiches données de la 6^{ème} à la 3^{ème} qu'ils pourraient apporter au lycée.

Mettre sur le site des lycées et des collèges les fiches utilisées dans nos établissements.

Au niveau du lycée, élaborer un questionnaire et réaliser une évaluation diagnostic, à travers l'AP par exemple.

Liaison à continuer avec l'enseignement supérieur.

Tout ce travail vise à rendre la recherche documentaire claire pour les professeurs à travers nos outils et leur formation à cette dernière.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Information du CDDP sur :

→L'abonnement BCDI 2011 : les bases de l'ensemble des établissements du bassin sont hébergées par le CRDP de Montpellier. Une remise supplémentaire de 15% est accordée aux établissements qui prennent le bouquet de service proposé par le CDDP de Perpignan.

NB : ISIDOC ? Le CRDP va-t-il proposer d'héberger ISIDOC ?

Rappel actions lecture (PML, Prix des incorruptibles et Défi lecture (**problème d'un livre soulevé par le bassin de Perpignan nord ?**))

➤ Amicale : Rappel des actions et du blog de l'Amicale des documentalistes des PO (15 € de cotisation). Responsables : Claire Mateu et Stéphanie Rieu, voir blog fait par Claire sur cddp66.

➤ Prochaine réunion : lundi 11/04/2011 de 8h30 à 17h,

Lieu : lycée de Bon Secours,

ODJ : dans la matinée, sous forme d'ateliers suite du travail sur l'AP après la journée EVS du 5/01/2011 et les premières évaluations, sur la liaison inter établissement avec la création d'outils (portfolio de fiches utilisées de la 6^{ème} à la terminale) sur la recherche documentaire, Internet et actions spécifiques liées à ce thème.

Dans l'après-midi : intervention de Barbara Loup sur l'hébergement BCDI sur le serveur du CRDP de Montpellier.

Question diverse : relève de Béatrice Périn, correspondante de ce bassin avec Evelyne Anquetil.